

L'INJUSTICE ET LA GRACE S'OPPOSENT-ELLES ?

" Éternel! que ta grâce soit sur nous" demande le Psalmiste (Ps. XXXIII, 22)

La Grâce vient de Dieu ! Comment dès lors pouvons-nous envisager une injustice venant de Dieu, l'explication sinon l'excuse serait alors notre négation de QUI EST DIEU, l'être présumant CONNAITRE et CONTROLER le monde, la Création, se substituer à Dieu, dans une vision nécessairement égoïste, puisque ne prenant pas en compte l'autre, les autres, ne cherchant pas alors à réfléchir sur les raisons d'un événement que nous refuserions, tout devant être comme nous le pensons : ceci manifeste une ABSENCE de toute conscience du principe d' ECONOMIE que le Christianisme nomme COMMUNION DES SAINTS, et par ailleurs un manque d'humilité.

Ainsi le 6° Canon du 2° Concile d'Orange, tenu en 529 expose :

" Si quelqu'un dit que la miséricorde nous est donnée par Dieu lorsque, sans la grâce, nous croyons, nous voulons, nous désirons, nous faisons des efforts, nous travaillons, nous prions, nous veillons, nous étudions, nous demandons, nous cherchons, nous frappons à la porte et qu'il ne confesse pas que notre foi, notre volonté et notre capacité d'accomplir ces actes comme il le faut se font en nous par l'infusion et l'inspiration du Saint- Esprit ; s'il subordonne l'aide de la grâce à l'humilité ou à l'obéissance de l'homme et s'il n'admet pas que c'est le don de la grâce elle-même qui nous permet d'être obéissants et humbles, il résiste à l'Apôtre qui dit : " Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? " I Cor. IV, 7 et : " C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis " I Cor. XV, 10." (1)

I - LOI JUSTICE INJUSTICE ET GRACE

L'Apôtre déclare énigmatiquement peut-être bien :

" La loi, elle, est intervenue pour que prolifère la faute, mais là où le péché a proliféré, la grâce a surabondé" (Romains V, 20)

Si des Pères éminents comme Jean Chrysostome ou Augustin se gardent bien de commenter cette phrase de Paul, pour sa part Thomas d'Aquin, en son *Commentaire de la lettre de St Paul aux Romains*, ne manque pas de reconnaître une difficulté.

Préalablement le **Docteur angélique** rappelle :

" Si la Loi commande, elle ne donne pas la grâce d'accomplir, comme l'enseigne saint Paul (II Cor., III, 6): "La lettre tue, mais l'esprit vivifie," parce qu'il aide intérieurement notre faiblesse, comme le même apôtre l'enseigne au ch. VIII de cette épître. b) Lorsqu'il dit (verset 15): "où n'est pas la Loi," il montre de quelle manière cette Loi produit la colère, en disant: "Là où n'est pas la Loi, il n'y a pas de prévarication," parce que, si l'on peut sans la Loi pécher en agissant contre ce qui est naturellement juste, on ne peut appeler quelqu'un

prévaricateur qu'autant qu'il transgresse une loi (Psaume CXVIII, 158): "J'ai vu les prévaricateurs de votre Loi, et je séchais de douleur." (2)

Et de poursuivre :

" La seconde difficulté porte sur ce que dit S. Paul (verset 20): "Que la Loi est survenue pour que le péché abondât," d'où il suit que la Loi est mauvaise, parce que l'institution dont la fin est mauvaise est elle-même mauvaise, conclusion qui est en contradiction avec ce mot de S. Paul (I Tim., I, 8): "Quant à la Loi, nous savons qu'elle est bonne." ajoutant : " Quant à sa multiplicité. La Loi, en effet, tout en donnant la connaissance du péché, ne détruisait pas cependant la convoitise d'où sort le péché". (3)

" Il faut répondre qu'autre est le but de la loi humaine, autre celui de la loi divine. La loi humaine, en effet, se rapporte au jugement humain, qui a pour objet les actes extérieurs; mais la loi divine se rapporte au jugement de Dieu, qui prononce sur les mouvements intérieurs du coeur (I Rois, XVI, 7): "L'homme voit ce qui paraît, mais le Seigneur voit le coeur." (3)

Ainsi que le rappelle l'Apôtre : *" nul ne sera justifié devant lui par les oeuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché" (Rom III, 20)*

"La loi est-elle donc contre les promesses de Dieu?" interroge ; l'Apôtre et de répondre aux Galates : "Loin de là! S'il eût été donné une loi qui pût procurer la vie, la justice viendrait réellement de la loi. Mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce qui avait été promis fût donné par la foi en Jésus-Christ." (Galates III, 21,22).

Les conceptions que nous pourrions avoir sur la justice et l'injustice, dépendent de l'établissement et du respect d'une Loi sinon de la Loi à l'égard de laquelle l'éminent kabbaliste et Frère dans la Foi en Dieu, **Emmanuel LEVYNE** explique que la Loi est transitoire et disparaîtra à la venue du Messie (pour les Chrétiens lors de Sa seconde venue ou Parousie) en son texte fondamental que nous rappelons souvent : *Lettre d'un kabbaliste à un rabbin - Loi et Création* (4). **Emmanuel LEVYNE** rappelle en ses notes justifiant sa lettre :

- que le règne de la Tora est transitoire (Zohar I, 27b - 28a)
- que la loi s'est imposée à la suite du péché du veau d'or (Zohar I, 26b)
- que la loi disparaîtra à la venue du Messie (Zohar III, 124b)

La Loi est bien transitoire et insuffisante pour obtenir la Grâce, l'Apôtre rappelant quant à NSJ+C : *"Il nous a sauvés, non à cause des oeuvres de justice que nous aurions faites, mais selon sa miséricorde." (Tite, III, 5)*

Si la Justice de la Loi est indépendante de la Grâce, à plus forte raison l'injustice que nous croyons percevoir, face à la Grâce, ne saurait avoir de sens.

II - LA GRACE ET LE LIBRE ARBITRE

Si donc la justice et ce que par voie de conséquence nous qualifions humainement d'injustice, est indépendant de la Grâce, qu'en est-il du salut ?

La sotériologie trouve sa raison dans le principe d'une Chute dite adamique, qui appelle deux réflexions :

- 1° La Chute comme universelle à tous les êtres
- 2° La Chute dans un temps précis par nos premiers parents

A propos de la Chute qui constitue celle de tous les êtres, **Origène**, le Père des Pères, précise en son *Contre Celse* : ... *ainsi pour Adam et sa faute, on trouvera l'explication en sachant que, traduit en grec, le mot Adam signifie homme, et que, dans ce qui paraît concerner Adam, Moïse traite de la nature de l'homme. C'est que, dit l'Écriture, " en Adam tous meurent ", et ils ont été condamnés " pour une transgression semblable à celle d'Adam "* (5)

A propos de la Chute accomplie dans un temps précis, son scénario et ses conséquences immédiates, le sujet fut maintes fois rappelé par nos soins (6)

Athanase d'Alexandrie, en son traité *Sur l'incarnation du Verbe* quant aux conséquences de la Chute déclare : *"l'homme raisonnable, créé selon l'Image, disparaissait et l'oeuvre, suscitée par Dieu se détruisait."* (7)

Cette disparition, cette destruction, ne sont pas pour autant des situations définitives : il s'agit d'une dynamique qui ne conduit pas à un jugement rendu en dernier ressort, mais expose un constat qui s'inscrit dans le temps, à la fin duquel il n'est pas dit que l'Image aura disparu et que la Création se trouvera détruite.

"Remets-nous nos dettes. Dans la pensée qu'Adam vit en nous en effet, chacun pour notre part nous tous, les hommes". (8)

Grégoire de Nysse explique : *"En vérité, les dettes de nos frères envers nous, comparées à nos offenses envers Dieu, ne font que quelques oboles de rien, bien faciles à compter, en regard de talents innombrables."* (9)

Remettre les dettes ! Le Père s'écrie : *"Mais cette parole demeure sans effets, elle ne parvient pas jusqu'aux oreilles divines, à moins que notre conscience n'y joigne sa voix et ne dise qu'il est beau de faire miséricorde. Qui juge en effet la clémence digne de Dieu, ferait bien de confirmer son jugement de valeur par ses propres actes, de peur d'entendre le juste Juge lui dire : Médecin, guéris-toi toi-même ! Tu m'invites à la clémence, et à ton prochain, toi, tu ne l'as pas accordée ! Tu demandes la remise de tes dettes ? Comment peux-tu donc, toi, étrangler ton débiteur ? Tu pries qu'on annule ton obligation, toi qui conserves avec soin les reçus dettes obligés ? Tu sollicites l'abolition de tes dettes, toi qui nourris d'intérêts ton avoir ? Ton débiteur est en prison, et toi en oraison ! Lui gémit de ce qu'il doit, et toi, tu réclames qu'on t'enlève ta dette ? Ta prière, on ne l'entend pas, elle est couverte par le bruit de ses gémissements."* (10)

Les Pères de l'Orient Chrétien posent face à la Chute et ses conséquences le principe d'une interdépendance entre tous les êtres, alors que l'Occident Chrétien perçoit dans la faute Adamique le principe d'une hérédité de la Chute pour chacun d'entre nous.

Augustin interprétera en effet la parole de l'apôtre : *"C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché"* (Romains, V, 12), non pas à partir du grec mais de la version latine très différente en déclarant : *"Or, c'est bien là cependant ce que l'Apôtre a dit de nous par rapport au premier homme: « En lui tous ont péché ». Comment dès lors contester la transmission du péché par propagation?"* (11).

La distinction entre *"en lui"* et *"par qui"* constitue une controverse très importante car donnant vie à deux conceptions très différentes des conséquences de la Chute. Si donc la version utilisée par les Pères Latins servira à justifier la doctrine du péché hérité d'Adam et s'étendant sur ses descendants, l'éminent théologien Jean MEYENDORFF ne manque pas de préciser au regard de l'exacte sens et traduction de ce passage : *« La mort qui fut "le salaire du péché"(Rom. VI, 23) pour Adam, est aussi le châtement qui frappe tous ceux qui pèchent comme lui. Elle pose que le péché d'Adam a une signification cosmique, mais elle ne dit pas que les descendants du premier homme sont "coupables" comme lui, à moins qu'eux aussi pèchent comme lui a péché."* (12)

La signification cosmique du péché d'Adam l'est d'autant plus que la mission d'Adam était de garder et cultiver le Jardin d'Eden, ce champ de la création qu'il entraîna dans sa Chute (13).

Il ne convient d'adopter le pessimisme d'**Augustin** qui déclare : *"Quel bien en effet pourrait accomplir avant d'avoir été arraché à sa misère celui qui s'est perdu? Serait-ce par un libre effort de sa volonté ? Non, sans doute : car, en abusant de la liberté, l'homme a perdu ce privilège et s'est perdu lui-même; il s'est suicidé."* (14), l'homme n'a pas perdu le libre arbitre !

Non, l'homme n'a pas perdu sa liberté et là réside l'une des grandes différences entre l'Orient et l'Occident au niveau des théologies, lorsque **Cyrille de Jérusalem** précise et récite : *"Sache aussi que tu as une âme libre, chef-d'oeuvre de Dieu, à l'image de son auteur, immortelle par la grâce de Dieu qui l'a faite immortelle. C'est un être vivant, raisonnable et incorruptible, par la grâce de celui qui lui a conféré ces prérogatives, doué de la faculté de faire ce qu'il veut."* (15)

III - LA GRACE ET LE SALUT

Parce que l'homme, malgré la Chute, est libre, qu'il lui est possible d'agir, de choisir le Bien, il lui revient de coopérer à la rédemption de cette création qu'il entraîna dans sa Chute, non pas lui, celui qui me lit qui l'entraînait, mais Adam, duquel nous héritons des Devoirs qui lui incombaient, raison pour laquelle à Gethsémani, le Christ ne prie pas pour le monde mais pour les hommes... afin qu'à leur tour, ils sauvent le monde (Jean XVII, 9), qu'ils sauvent ce monde qui

est dans les douleurs de l'enfantement (Romains VIII, 19-22). Aussi, ne soyons pas surpris que nul ne connaisse l'heure ni les anges ni le Fils (Mat. XXIV, 36), et pour cause puisque par ses bonnes actions et par ses prières, l'homme peut hâter le Jour de Dieu (II Pierre, III, 11, 12).

Nos éventuelles interrogations sur la Justice, l'injustice (je pense à la situation de Toy Davis par exemple) trouvent une réponse non pas dans la valeur des Lois humaines, mais dans l'Economie qui s'articule selon deux plans :

- le plan de Dieu qui sera toujours un Mystère
- le plan humain qui doit alors être porté par le principe de la Réparation (16)

Jésus+Christ nous a sauvé, mais n'oublions pas ce témoignage de **Péladan** lors de sa venue en *Terre du Christ* : " *Me voici seul, à minuit, au mont des Oliviers entre la grotte de l'Agonie et le jardin de Gethsémani ; la lune tantôt étincelante, tantôt barrée de nuages, illumine par instants le sinistre paysage. L'heure approche, l'heure où l'humanité fut déshonorée et sauvée, car la mort de Jésus, c'est à la fois la plus grande accusation contre l'homme et le coup suprême de la miséricorde... C'est comme complice de l'assassinat du Calvaire que je viens, plein du remords de ce que j'aurais pu faire contre mon Dieu, réfléchir et peser ce mot de Pilate : Qu'est-ce que la vérité ?... Je cherche ma complicité dans la mort du Sauveur, je ne la trouve pas mais elle existe. Je ne suis ni Judas, ni Caïphe, ni Pilate ; je suis cependant un bourreau du Christ, puisque je suis un homme !*" (17).

Contrairement à la formule souvent évoquée : "Dieu s'est fait homme pour que l'homme devienne Dieu" et faussement attribuée à **Irénee de Lyon**, ce Père précisant plus exactement : "*le Verbe s'est fait homme, et le Fils de Dieu, Fils de l'homme : c'est pour que l'homme, en se mélangeant au Verbe et en recevant ainsi la filiation adoptive, devienne fils de Dieu*" (18)

Ainsi, l'homme entre dans le principe de participation qui ne saurait le concerner lui seul mais touche l'ensemble des êtres devant dire oui à ce salut, c'est ce que le monde Latin nomme Communion des Saints.

Il serait possible d'analyser plus avant notre ou nos Devoirs, des notes renvoient à ces derniers où si l'homme est déjà sauvé, il lui revient :

- d'une part d'accepter son salut en disant OUI à l'appel de Dieu
- d'autre part d'agir en faveur de ceux qui pourraient n'avoir pas dit OUI à cet appel,
- enfin d'agir pour la Création qui fut entraînée dans la Chute malgré elle

Cela, par les bonnes actions et par les prières ainsi que le rappelait Pierre.

Aussi, comprenons-nous cette remarque livrée par le RP TURINCEV : " *Un saint moine du Mont Athos, un storetz qui fut presque notre contemporain,*

écrit ce qui suit, en s'adressant à chaque chrétien : « Quand le Seigneur t'aura sauvé avec toute la multitude de tes frères, et quand il ne resterait qu'un seul des ennemis du Christ et de l'Eglise dans les ténèbres extérieures, ne te mettras-tu pas avec tous les autres à implorer le Seigneur afin que soit sauvé cet unique frère non repenté ? Si tu ne le supplies pas jour et nuit, alors ton cœur est de fer, — mais on n'a pas besoin de fer au paradis. »
(19)

JPB

----- Notes

1 - **Concile d'ORANGE II** (529) In *Les canons des conciles mérovingiens (IV+ VII^o siècles)* Pais Cerf Ed, coll. SC, page 159.

Les canons 5 et 6 de ce Concile sont les seuls semble-t-il à traiter dans l'histoire des conciles "occidentaux" de la Grâce.

Nous utilisons par commodité, l'édition Internet certes incomplète face à l'édition du Cerf, mais utile, des *Symboles et définitions de la Foi Catholique* de DENZINGER : <http://catho.org/9.php?d=g0>

Pour l'accès aux canons cités : <http://catho.org/9.php?d=bv5#crg>

2 - **Thomas d'Aquin** : *Commentaire de la lettre de St Paul aux Romains*, commentaire Rom. IV, 11-15.

Pour un accès aisé : http://www.documentacatholicaomnia.eu/03d/1225-1274,_Thomas_Aquinas,_Biblica._Super_Epistulam_ad_Romanos,_FR.pdf

3 - **Thomas d'Aquin** : *op cité*, commentaire Rom. V, 20 & 21

4 - **Emmanuel LEVYNE** : *Lettre d'un kabbaliste à un rabbin*, Paris, TSEDEK Ed, 1978. Pour un accès Internet :

<http://www.kabbale.eu/lettre-d-un-kabbaliste-a-un-rabbin/>

<http://theologie-et-questions-disputeses.blogspot.com/2011/08/lettre-dun-kabbaliste-un-rabbin.html>

Pour les références au Zohar, la traduction à choisir est celle de Jean de Pauly, en l'espèce, Paris, Ed Maisonneuve et Larose, 1975 : 1^o tome 1 pages 174 et 175 ; 2^o tome I, page 167 ; 3^o tome V, page 322. *Le 2^o lien donne les textes en la 2^o Partie.*

5 - **ORIGENE** : *Contre Celse*, IV, 40, SC N^o 136, Paris Cerf Ed, 1968, page 289. Pour la présente transcription, est utilisé le CD VERBUM DOMINI : Le texte est présentement strictement identique.

6 - **J-P BONNEROT** : *Sathan Lucifer le Prince de ce monde et les démons dans la tradition chrétienne et l'exégèse scripturaire* Cahiers d'Etudes Cathares N° 96, hiver 1982, pages 8 & 9 notamment.

Pour un accès via Internet en ce cas pages 6 à 8 selon le lien :

<http://misraim3.free.fr/divers2/SATAN.PDF>

7 - **Athanase d'Alexandrie** : *Sur l'Incarnation du Verbe* 6,1. SC N° 199, Paris Cerf Ed, 1973, page 283. Nous n'avons pas trouvé d'édition électronique sur Internet.

8 - **Grégoire de Nysse** : *La Prière du Seigneur* homélie V, 4, DDB Ed, 1981, page 91

9 - Id, IX, page 96

10 - Id, VII, page 95 Nous n'avons pas trouvé d'édition électronique sur Internet.

11 - **AUGUSTIN** : *Controverse avec les Pélagiens - Du mérite et de la rémission des péchés et du baptême des petits enfants* I, 10, 11

Pour un accès aisé via Internet :

http://www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/augustin/polemiques/pelage/pelage1.htm#_Toc29824268

12 - **Jean MEYNEDORFF** : *Initiation à la théologie Byzantine* Paris, Cerf Ed, 1975, pages 194 & 195. Signalons la réédition de ce livre fondamental aux Ed du Cerf;

13 - Cette question fut plusieurs fois examinée, nous renvoyons à nos précédents travaux :

<http://ordre-de-lyon.blogspot.com/2011/11/ma-croyance-dans-dieu-dans-les.html>

<http://ordre-de-lyon.blogspot.com/2011/06/les-francs-jardiniers.html>

14 - **AUGUSTIN** : *Traité de la Foi, de l'Espérance et de la Charité*. ch. 30. Je conseille l'acquisition du CD relatif aux oeuvres de nombreux Pères, près l'abbaye St Benoît de Port- Valais. Pour un accès déjà sur Internet :

<http://www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/augustin/foi/index.htm>

15 - **Cyrille de Jérusalem** : *Catéchèses*, 4° Catéchèse, § 18, Namur, Ed du soleil levant, 1961, pages 93 & 94. Pour un accès via Internet aux oeuvres complètes : <http://www.archive.org/details/opensource>

16 - **J-P BONNEROT** : *Approche d'une explication de la doctrine de la Réparation* Revue VIRGO FIDELIS N° 197, juillet 2003, pages 9 ss, Pour un accès Internet : <http://theologie-et-questions-disputeses.blogspot.com/2005/10/4-approche-dune-explication-de-la.html>

17 - **J. PELADAN** : *La Terre du Christ* Paris, Flammarion Ed, 1901, pages 283, 284 et 288 (extraits)

18 - **Irénée de Lyon** : *Contre les hérésies* III, 19,1; Paris Ed du Cerf, 1984, page 368. Nous utilisons l'édition n'offrant que la traduction française, reprenant l'édition des Sources Chrétiennes. Pour un accès aisé via Internet : <http://remacle.org/index2.htm>

19 - **RP Alexandre TURINCEV** : *L'Eschatologie Orthodoxe* Revue CONTACTS N° 54, 1966, page 103.

